

Le moment très solennel et attendu a honoré les Attrayens

La petite commune d'Attray a connu, samedi 4 février, un événement d'envergure puisque l'église et le chemin de la Messe ont été officiellement inaugurés.

Fabien Gaget, le maire, et son conseil municipal ont en effet ce matin-là accueilli les personnalités du département et de la région afin d'inaugurer l'église et le chemin de messe après d'importants travaux de réfection.

Cette cérémonie a permis de montrer l'attachement du village pour son patrimoine et plus particulièrement pour son église.

Une église refaite à l'ancienne

En effet, le cahier des charges du conseil municipal était strict : restaurer un bâtiment du XIII^e siècle, gravement malade, en préservant son identité d'origine, c'est-à-dire en respectant les matériaux et le savoir-faire de l'époque.

Pour financer cette restauration, la venue de l'A19 et de sa subvention octroyée dans le cadre du 1 % paysager ont été une



Jean-Pierre Sueur, Fabien Gaget, Éric Doligé, Michel Camux, Marianne Dubois et Monique Bévère réunis pour une inauguration particulière.

ne. Les travaux qui s'élevaient à un montant d'environ 500.000 euros ont pu se réaliser grâce aux aides obtenues : 141.000 euros du 1 % paysager, 10.500 euros (1^{re} phase) et 139.500 euros (seconde phase) du conseil général,

12.800 euros du Pays Beauce Gâtinais, 11.000 euros de la communauté de communes, 5.000 euros obtenus des particuliers et entreprises par la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine qui, à son tour, a

versé 18.942 euros.

La fierté des habitants

Aujourd'hui, le village est fier de son église qui connaît une seconde jeunesse et qui rythme la vie des habitants au son de ses trois cloches à nouveau en

fonction. Il aura donc fallu la mobilisation d'un grand nombre de bonnes volontés pour réaliser la restauration de cette petite église de campagne. Conseil général, Pays de Beauce Gâtinais, communauté de communes et Fondation

du Patrimoine, tous ont participé pour trouver les fonds nécessaires. Il ne manquait plus que le Sénat par l'intermédiaire de Jean-Pierre Sueur pour apporter sa pierre à l'édifice. Ce dernier a obtenu une subvention de 10.000 euros qui a permis de refaire également le chemin de la Messe avec une subvention complémentaire de 10.000 euros apportée par le conseil général. Cette rue bénéficie à présent d'un revêtement asphalté et d'un réseau de défense incendie approprié.

LES PERSONNALITÉS

PRÉSENTES. Michel Camux, préfet de région ; Jean-Pierre Sueur, sénateur ; Éric Doligé, sénateur et président du conseil général ; Marianne Dubois, députée ; Claude Ballade, sous-préfet ; Monique Bévère, conseillère régionale et présidente du pays Beauce Gâtinais ; Patrick Chaffy, conseiller général et président de la communauté de communes de la Plaine du Nord toirret, ainsi que des maires et conseillers municipaux des villages voisins.